



# AVIS

# D'ENQUÊTE PUBLIQUE DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE CHAMBRAY-LES-TOURS

Par arrêté n°2021/57 en date du 7 juin 2021, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de déclaration de projet n°2 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chambray-lès-Tours.

Au terme de cette enquête, la déclaration de projet sera approuvée par le Conseil métropolitain. A cet effet, M. Pierre TONNELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Chambray-lès-Tours, siège de l'enquête publique, durant 32 jours :

**du lundi 28 juin 2021 à 8h30 au  
jeudi 29 juillet 2021 à 17h00.**

aux jours et heures d'ouverture suivants : **le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 17h00 et le mardi de 8h30 à 19h00**, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête. Un dossier identique et un registre d'enquête seront déposés à la Métropole, au Service Urbanisme (56 avenue Marcel Dassault à TOURS) ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera consultable sur les sites internet [www.ville-chambray-les-tours.fr](http://www.ville-chambray-les-tours.fr) et [www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr).

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie.

Les observations pourront être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à M. Pierre TONNELLE, commissaire-enquêteur à la Mairie de Chambray-lès-Tours - 7 rue de la Mairie - BP246 - 37172 Chambray-lès-Tours Cedex. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ville-chambray-les-tours.fr](mailto:urbanisme@ville-chambray-les-tours.fr).

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête seront jointes au dossier d'enquête publique et pourront donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Chambray-lès-Tours :

- **lundi 28 juin 2021 de 14h00 à 17h00,**
- **mardi 6 juillet 2021 de 16h00 à 19h00,**
- **vendredi 16 juillet 2021 de 9h30 à 12h30,**
- **jeudi 29 juillet 2021 de 14h00 à 17h00.**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Chambray-lès-Tours et au siège de la Métropole, et consultables sur le site internet de la Métropole pendant un an. Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à Mme Piolot, en Mairie de Chambray-lès-Tours au 02 47 48 45 55 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [rpilot@ville-chambray-les-tours.fr](mailto:rpilot@ville-chambray-les-tours.fr).